



# Sommaire

I.	<u>Présentation générale</u>	3
II.	Marché, acteurs et produits	27
III.	Fonctionnement et organisation d'une société d'assurance	75

# Présentation générale



# Présentation Générale

# I. Introduction

- II. Rôle de l'assurance
- III. Principes et définitions
- IV. Différents types d'assurances
- V Répartition et division des risques



# Introduction

L'assurance peut être définie comme une réunion de personnes qui, craignant l'arrivée d'un évènement dommageable pour elles,

se cotisent pour permettre à ceux qui seront frappés par cet évènement,



de faire face à ses conséquences



# Introduction

#### Pourquoi l'assurance ?

- Tout agent économique est soumis à des risques. Il cherche alors à se préserver de ces risques selon différentes méthodes :
  - ► Précaution et auto-assurance : le risque est conservé et géré par l'agent économique (par exemple via une diversification appropriée)
  - ▶ Mutualisation des risques : élimination globale des risques par agrégation au sein d'un portefeuille
    - Devise de Lloyd's: "The contributions of the many to the misfortunes of the few"
    - → Principe de compensation



# Introduction

# Le développement de l'assurance

Si la notion d'assistance mutuelle a toujours existé, l'assurance s'est véritablement développée parallèlement aux activités commerciales et principalement en lien avec les échanges maritimes

- Au 12<sup>ème</sup> siècle, des groupements de commerçants ou des banquiers acceptent de garantir, en cas de perte, la valeur du navire et de sa cargaison, moyennant le paiement d'une somme fixée au préalable.
- En Italie, au 15<sup>ème</sup> siècle invention du courtier, ainsi que de la première société d'assurance maritime en 1424 à Gênes.
- Au 17<sup>émé</sup> et 18<sup>ème</sup> siècle, la dominance de Londres et d'Amsterdam en matière d'activités commerciales et financières en fait les lieux de développement et de négociation d'assurances :
  - ► Edward Lloyd ouvre une taverne qui devient un repère pour les marins et les affréteurs, et par la suite une source d'information sur le monde maritime :
  - La première société d'assurance vie est créée en Angleterre en 1762
- En France, le développement est plus tardif 19e et 20e siècles
  - ▶ 1816, une ordonnance royale autorise l'assurance contre l'incendie et en 1818 et le Conseil d'Etat autorise l'assurance sur la vie.



# Présentation Générale

- I. Introduction
- II. Rôle de l'assurance
- III. Principes et définitions
- IV. Différents types d'assurances
- V Répartition et division des risques



# Rôle de l'assurance

#### L'assurance joue un rôle social et économique majeur

- L'assurance est une activité de service
- L'assurance joue un rôle social : elle apporte une protection aux personnes et aux biens
  - ► En versant les prestations aux assurés et aux bénéficiaires (l'assuré peut reconstruire sa maison incendiée)
  - ► En versant des indemnités aux victimes (dans les cas de catastrophes naturelles ou d'attentat)
- L'assureur est un investisseur institutionnel
  - Les provisions pour faire face aux engagements futurs représentent 1 404 milliards d'€ au 1er janvier 2009
  - Ces sommes sont gérées pour le compte des assurés et leur placement est réglementé
- L'assureur jour un rôle dans la prévention
- L'assurance agit dans le cadre du développement durable
  - ► L'Association Française de l'Assurance a adoptée une charte du développement durable en 2009



# Présentation Générale

- I. Introduction
- II. Rôle de l'assurance
- III. Principes et définitions
- IV. Différents types d'assurances
- V Répartition et division des risques

# Principes et définitions L'opération d'assurance

#### L'opération d'assurance

De manière générale, une opération d'assurance présente les caractéristiques suivantes :

L'assureur s'engage à effectuer une prestation

en cas **d'événement futur aléatoire** indépendant de la volonté de l'assuré (sinistre)

moyennant **un prix déterminé et payé d'avance** (prime)

en organisant une mutualisation des risques entre assurés.

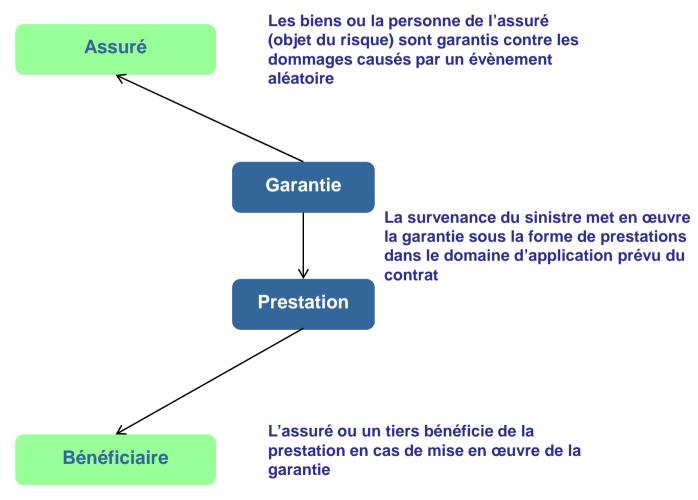


• L'opération d'assurance a pour effet le transfert (total ou partiel) des conséquences financières du risque subi par l'assuré vers une société d'assurance.



# Principes et définitions S'assurer pour se garantir

La survenance du sinistre met en œuvre la garantie sous la forme de prestations dans le domaine d'application prévu du contrat





# Principes et définitions Notion de Risque Assurable

#### La notion d'aléa

- Pour être assurable un risque doit répondre aux 3 caractéristiques suivantes:
  - L'évènement doit être futur
  - ▶ Il doit y avoir une incertitude (soit dans la survenance de l'évènement soit dans la date de survenance de l'évènement)
  - L'arrivé de l'évènement ne doit pas dépendre exclusivement de la volonté de l'assuré
  - De plus, il doit s'agir d'un risque dont l'assurance n'est pas prohibée
    - Les amendes pénales, fiscales ou douanières
    - Le décès d'un mineur de moins de 12 ans
    - Les conséquences du retrait du permis de conduire
    - Les rançons en cas de rapt, kidnapping



# Principes et définitions Vocabulaire de l'assurance

#### Définitions des notions de prime et prestations

#### Prime

- montant versé à l'assureur en échange de la garantie. Aussi appelée cotisation
- La contribution du souscripteur est généralement déterminée au forfait (cotisation fixe)
- La cotisation peut être variable dans les sociétés mutuelles ou à forme mutuelles, pouvant donner lieu au :
  - · Versement d'un rappel de cotisations,
  - Remboursement (appelé « ristourne »)

#### Prestation / Sinistre

- ▶ Il s'agit de manière générale d'une somme d'argent versée :
  - Soit au souscripteur (ex : incendie)
  - Soit à un tiers (ex : responsabilité civile)
  - Soit au bénéficiaire (ex : assurance vie)



# Principes et définitions Vocabulaire de l'assurance

## Définition des notions de police et produit d'assurance

- Police
  - ► Contrat d'assurance. Elle comporte les conditions générales et particulières
  - On parle aujourd'hui de contrat
- Produit d'assurance
  - ► Assemblage de garanties et de services
    - Ex. Assurance Auto : responsabilité civile obligatoire, garantie « tout risque » et assistance facultatives



# Principes et définitions Le principe indemnitaire et le principe forfaitaire

#### Les assurances répondent soit au principe indemnitaire, soit au principe forfaitaire

# Principe indemnitaire

- Le principe indemnitaire est d'interdire à l'assuré de s'enrichir à l'occasion d'un sinistre
  - La prestation n'excède jamais le montant du préjudice réel subit par l'assuré
- Le principe indemnitaire est appliqué dans l'assurance dommages
  - Assurances de biens
  - Assurances de responsabilités
- Le principe indemnitaire est appliqué dans l'assurance de personne
- Remboursement des frais médicaux

## Principe forfaitaire

- Les assurances de personnes ne sont pas soumises au principe indemnitaire (la valeur pécuniaire de la personne humaine ne peut être fixée)
- La prestation est fixée par avance dans la police
  - en fonction du choix de l'assuré sur ses propres besoins et ceux de ses proches
- Le principe forfaitaire est appliqué dans l'assurance de personnes
  - L'assurance vie
  - L'assurance individuelle accident et maladie (hors remboursement de frais médicaux)
- Le principe forfaitaire est appliqué dans certaines garanties de l'assurance dommages
  - Dommages corporels accidentels



# Présentation Générale

- I. Introduction
- II. Rôle de l'assurance
- III. Principes et définitions
- IV. Différents types d'assurances
- V Répartition et division des risques



# Différents types d'assurances les grandes catégories d'assurance

#### Il existe des assurances de biens et de responsabilité et des assurances de personnes



# Différents types d'assurances La classification des branches d'assurance

# Le code des assurances distingue 26 branches

Branche 1	Accidents (assurances de personnes)	Branche 14	Crédit
Branche 2	Maladie	Branche 15	Caution
Branche 3	Corps de véhicule terrestre	Branche 16	Pertes pécuniaires diverses
Branche 4	Corps de véhicules ferroviaires	Branche 17	Protection juridique
Branche 5	Corps de véhicules aériens	Branche 18	Assistance
Branche 6	Corps de véhicules maritimes, lacustres, et fluviaux	Branche 19	NON AFFECTÉ
Branche 7	Marchandises transportées	Branche 20	Vie, décès
Branche 8	Incendies et éléments naturels	Branche 21	Nuptialité, natalité
Branche 9	Autres dommages aux biens (risques divers)	Branche 22	Assurances liés à des fonds d'investissement
Branche 10	RC véhicules terrestres automoteurs	Branche 23	Opérations tontinières
Branche 11	RC véhicules aériens	Branche 24	Capitalisation (épargne)
Branche 12	RC véhicules maritimes, lacustres, et fluviaux	Branche 25	Gestion de fonds collectifs
Branche 13	RC générale	Branche 26	Prévoyance collective



# Différents types d'assurances La classification du code des assurances

#### La classification des assurances en branches permet l'exercice du contrôle des sociétés

- Pour pratiquer chacune des branches, il convient d'obtenir un agrément
- Conséquence de la classification
  - Les contrats délivrés par les sociétés comportent des garanties relevant de plusieurs branches.



#### ► Exemple :

- Un contrat automobile multirisques réunira des garanties relevant des branches 1, 3, 10, 17, (Accidents, corps de véhicule terrestre, RC véhicules terrestres automoteurs et protection juridique)
- Un contrat MRH (multirisques habitation) fait appel aux branches 8, 9, 13, 16 et 17



# Différents types d'assurances Classification des contrats

# On distingue également les assurances vie des assurances de dommages

Art. L 310-1	Répartition vie / dommages	Répartition personnes / biens	Agrément	
1°Engagements dépendant de la durée de vie humaine, contrats de capitalisation	Assurance vie	Assurance des personnes	Vie Mixte	
2°Dommages corporels (accidents, maladie)	Assurance	•	Nonvia	
3°Autres risques	dommages	Assurance de biens / de responsabilité	Non vie	



# Différents types d'assurances Principe de 'Spécialité de l'agrément'

Une société ne peut pas réaliser à la fois les opérations d'assurance vie et d'assurance nonvie. Ce principe est connu sous le nom de 'Spécialité de l'agrément'

- L'objectif est d'éviter l'utilisation par les entreprises des actifs en représentation des provisions techniques vie (contrats à long terme) pour payer les sinistres non-vie (contrats généralement à court terme)
  - Les compagnies 'mixtes' autorisées à pratiquer toutes les opérations d'assurance de personnes constituent une exception à cette règle
  - ▶ D'autre part, les entreprises agréées pour les opérations d'assurance-vie peuvent couvrir, sous conditions, les risques de décès accidentel, d'incapacité et d'invalidité en tant que garanties complémentaires
- Les entreprises d'assurance ne peuvent effectuer des opérations autres que celles d'assurance, de réassurance et de démarchage financier que si elles demeurent d'importance limitée par rapport à l'ensemble des activités



# Présentation Générale

- I. Introduction
- II. Rôle de l'assurance
- III. Principes et définitions
- IV. Différents types d'assurances
- V Répartition et division des risques



# Répartition et division des risques Lois fondamentales de l'assurance

# Les lois fondamentales permettent aux assureurs de répondre au caractère aléatoire des risques

# LA NÉCESSITÉ DE PRODUCTION

- Plus le nombre d'assurés est grand, plus la compensation au sein de la mutualité sera aisée (loi des grands nombres de Bernoulli)
- Il faut compenser les sorties de contrats (résiliation, décès...)

#### L'HOMOGÉNÉITÉ DES RISQUES

- Pour que la compensation des risques puisse se faire dans les meilleurs conditions, il convient de réunir le plus grand nombre de risques semblables (qui ont les mêmes chances de survenir et qui occasionnent des débours du même ordre), c'est-à-dire des risques homogènes
- La loi d'homogénéité des risques se traduit par une sélection des risques

#### LA DISPERSION DES RISQUES

- Il convient d'essayer d'éviter que tous les risques assurés ne se réalisent en même temps, sinon la compensation ne peut avoir lieu. L'assureur doit s'efforcer de ne pas « mettre tous ses œufs dans le même panier »
- Les techniques de coassurance et de réassurance permettent de limiter les éventuels cumuls

#### LA DIVISION DES RISQUES

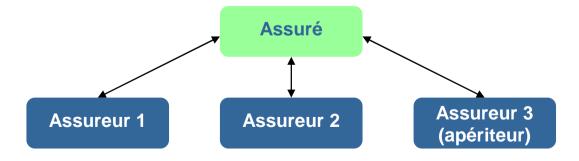
- Il faut éviter d'accepter un trop gros risques, dont le coût en cas de sinistre, ne pourrait être compensé par les primes
- Les techniques de coassurance et de réassurance permettent de limiter les éventuels cumuls



# Répartition et division des risques La coassurance

#### Les assureurs ont recours à la coassurance pour répartir ou diviser leurs risques

- La coassurance consiste en un partage proportionnel d'un même risque entre plusieurs assureurs
  - ► Chacun accepte un certain pourcentage du risque, reçoit en échange ce même pourcentage de la prime et, en cas de sinistre, sera tenu au paiement de la même proportion des prestations dues
- Formes de gestion
  - Quittances séparées
    - Chacun des coassureurs agit comme un assureur direct
  - Quittance unique
    - Un assureur (apériteur) est mandaté par les autres compagnies pour gérer le contrat

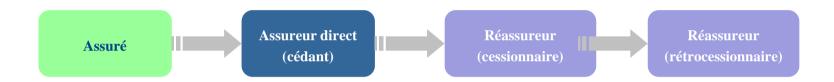




# Répartition et division des risques La réassurance

#### Les assureurs ont recours à la réassurance pour répartir ou diviser leurs risques

 La réassurance est une opération par laquelle une société d'assurance (la cédante) s'assure elle-même auprès d'une autre société (le réassureur ou cessionnaire) pour une partie des risques qu'elle a pris en charge. C'est l'assurance des assureurs



- La réassurance permet à la cédante de :
  - Réduire son engagement lors de la souscription d'un risque donné
  - Réduire son engagement de souscription dans une branche donnée
  - ▶ Ecrêter sa charge de sinistres en cas de survenance ou de coûts spécifiques importants
  - Diluer le portefeuille de la Compagnie
  - Equilibrer son portefeuille (géographiquement et statistiquement)



# Marché, acteurs et produits



# Marché, acteurs et produits de l'assurance

- I. Marché de l'assurance
- II. Acteurs
- **III Principaux Produits**
- IV Organismes de contrôle et organisations professionnelles



# Marché de l'assurance Marché mondial

# La France se situe au 4ème rang mondial et au 2ème rang européen

CA global		Chiffre d'affaires 2007 (en milliards de dollars)	Part Mondiale (%)	
1	Etats Unis	1 241	29,06	
2	Japon	473	11,08	
3	Royaume-Uni	450	10,54	
4	France	273	6,39	
5	Allemagne	243	5,69	
6	Chine	141	3,30	
7	Italie	140	3,30	
8	Pays-Bas	113	2,64	
9	Canada	105	2,46	
10	Corée du Sud	97	2,27	

Sources Swiss RE, Sigma N°3/2009



# Marché de l'assurance Principaux groupes d'assurance en Europe

# Les dix principaux acteurs de l'assurance en Europe sont :

Rang		Les assurances	Pays d'origine
1	Allianz 🕕	Allianz	Allemagne
2	AXA	AXA	France
3	PRIDENTIAL	Prudential	Royaume-Uni
4	GENERALI assurances	Générali	Italie
5	AVIVA	Aviva	Royaume-Uni
6	<b>✓</b> EGON	Aegon	Pays-bas
7	Legal & General	Legal & General	Royaume-Uni
8	ING 🔊	ING	Pays-Bas
9	<b>Ø</b> ZURICH	<b>Z</b> urich	Suisse
10	CNP	CNP	France

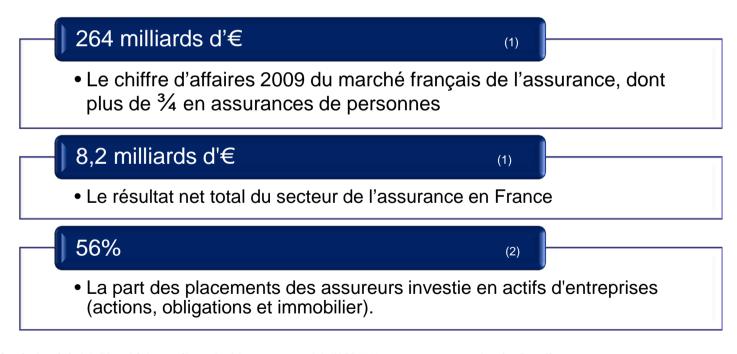
Source FFSA



# Marché de l'assurance Marché français

#### L'assurance occupe une place très importante dans l'économie nationale

- Depuis de nombreuses années, à l'exception de 1998 et 2008, les activités d'assurances croissent plus vite que le produit intérieur brut (PIB)
- En France, l'assurance c'est



- (1) Source Secrétariat général de l'Autorité de contrôle prudentiel, rapport annuel de l'ACP 2009, secteur assurances- données financières
- (2) Source FFSA



# Marché de l'assurance L'emploi dans l'assurance en France

#### Le secteur des assurances représente plus de 1% de la population active française

- Au 1er janvier 2009 Ces emplois se répartissent ainsi :
  - ▶ 216 000 personnes dans le secteur assurance au sens strict

# Répartition des emplois dans le secteur de l'assurance au sens strict



Les 13 000 agents généraux d'assurances emploient 28 000 collaborateurs (salariés ou non, y compris conjoints)

Les 5 000 courtiers emploient 20 000 salariés

- 35 000 personnes dans le secteur financier (personnel commercial des établissements financiers)
- 40 000 personnes dans le secteur mutualiste
- 5 000 personnes chargés d'assurance dans les institutions de prévoyance



# Marché de l'assurance Classement des principaux groupes Français

# Le chiffre d'affaires des dix premiers groupes Français d'assurance en vie et non-vie

	En France		
	Consolidé	Vie	Non-Vie
AXA	90,1**	17,1**	6,6**
CNP	32,6**	26,3**	0,0**
Groupe Crédit Agricole Assurance	25,9*	18,2*	2,1*
BNP Paribas Assurances	20,6**	11,6**	0,4**
Groupama	17,1**	8,6**	8,5**
Generali France	16,7**	12,4**	4,3**
Allianz France (***)	15,1*	7,3*	3,4"
Covéa (MAAF, MMA, GMF)	12,5*	4,0*	8,5*
Société Générale Insurance	9,0*	8,5*	0, 2*
Groupe ACM	8,2*	5,9*	1,9*

<sup>\*</sup> En French GAAP.

Source: FFSA.



<sup>\*\*</sup> En IFRS

<sup>\*\*\*</sup> Changement de périmètre par rapport à 2008, hors grands risques (AGCS).

# Marché de l'assurance Chiffres clés

# Les Assurances de Personnes représentent 78% des cotisations encaissées

Affaires directes	2009 (Mds €)	2010 <sub>e</sub> (Mds €)	Variation
Cotisations	199,6	207,2	+ 3,8 %
assurances de personnes	154,6	161,5	+4,5 %
assurances de biens et de responsabilité	45,0	45,7	+ 1,5 %
Sinistres et prestations*	133,9	141,8	+ 5,9 %
Encours vie**	1 249,5	1 329,7	+ 6,4 %

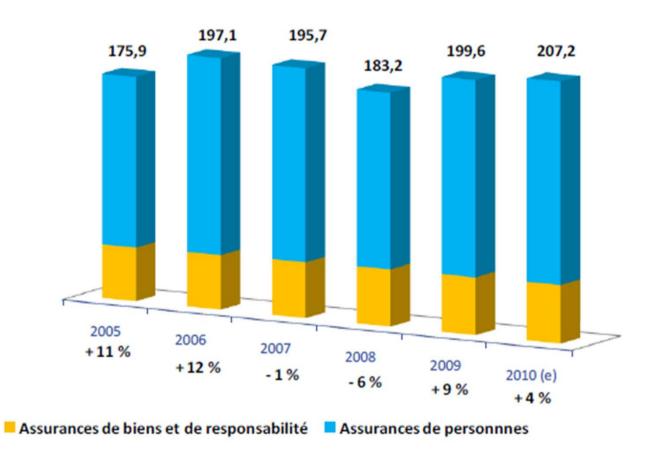
<sup>\*</sup> y compris les dotations aux provisions pour les contrats dommages



<sup>\*\*</sup>provisions mathématiques + provisions pour participation aux bénéfices (e) estimation

# Marché de l'assurance Chiffres clés

# En 6 ans les cotisations sont passées de 175,9 mds à 207,2 mds





# Marché de l'assurance Les assurances de personnes

# Les cotisations en assurance de personnes s'élèvent à 161,5 milliards d'Euros en 2010

Affaires directes	2009 (Mds €)	2010 (Mds €)	Variation
Cotisations	154,6	161,5	+ 4 %
dont vie et capitalisation	137,9	144,1	+ 4 %
dont maladie et accidents	16,7	17,4	+ 4 %
Sinistres et prestations	98,9	106,1	+ 7 %
dont vie et capitalisation	87,5	94,0	+7 %
dont maladie et accidents*	11,4	12,1	+ 6 %
Collecte nette vie	50,4	50,1	-1 %
Provisions mathématiques vie	1 229,6	1 307,8	+ 6 %

<sup>\*</sup> y compris les dotations aux provisions (e) Estimation Sources FFSA



## Marché de l'assurance Les assurances de biens et de responsabilité

Les cotisations en assurance de biens et de responsabilité s'élèvent à 45,7 Millions d'euros en 2010

Affaires directes	2009 (Mds €)	2010 (e) (Mds €)	Variation
Ensemble des cotisations	45,0	45,7	+ 1,5 %
Professionnels	18,4	18,3	-1,0 %
Particuliers	26,6	27,4	+ 3,0 %

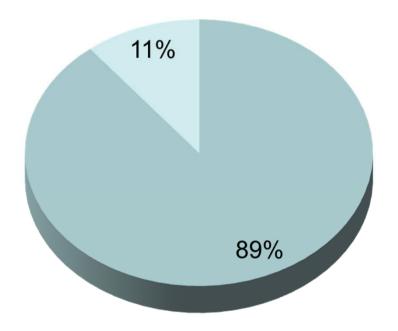
Affaires directes	2009 (Mds €)	2010 (e) (Mds €)	Variation
Automobile	17,8	18,2	+ 2,0 %
Multirisques habitation	7,5	7,9	+ 5,0 %
Dommages aux biens des professionnels (hors agricoles)	5,9	5,9	+ 1,5 %
Construction	2,4	2,2	-4,5 %
Responsabilité civile générale	3,5	3,5	-1,0 %
Autres branches	7,9	8,0	+ 1,0 %

(e) Estimation Sources FFSA



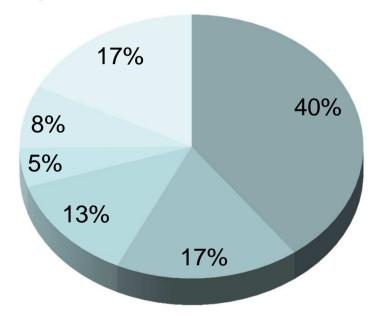
## Marché de l'assurance Répartition du chiffre d'affaires 2010 des assurances

#### Répartition du chiffre d'affaires 2010 Assurances de personnes



■ vie et capitalisation ■ maladie et accidents

### Répartition du chiffre d'affaires 2010 Assurances de biens et responsabilité



- Automobile
- Multirisques habitation
- Dommages aux biens des professionnels (hors agricoles)
- Construction
- Responsabilité civile générale
- Autres branches



## Marché de l'assurance Compte de résultat des sociétés vie, de capitalisation et mixtes

#### Compte de résultat 2009 des sociétés d'assurance vie en France

## Le compte de résultat des sociétés vie, de capitalisation et mixtes (1)

en milliards d'euros	2008	2009	Variation en%
Compte technique			
Cotisations acquises	122,0	141,0	15,6
Produits nets des placements (2)	42,9	43,6	1,6
Ajustement Acav	- 54,2	25,0	-
Autres produits techniques	1,4	1,2	- 14,3
Sous-total A	112,1	210,8	88,0
Charges des sinistres	93,2	87,1	- 6,5
Charges des provisions techniques	- 28,7	65,5	-
Participation aux résultats	33,7	42,0	24,6
Frais d'acquisition et d'administration	11,0	11,5	4,5
Autres charges techniques	1,2	0,7	- 41,7
Sous-total B	110,4	206,8	87,3
Résultat technique A – B	1,7	4,0	135,3
Compte non technique			
Produits des placements alloués	0,4	0,5	-
Autres éléments du compte non technique	2,0	- 0,6	-
Résultat net comptable	4,1	3,9	- 4,8

Opérations nettes de réassurance – 2. Y compris les plus-values réalisées sur cessions d'actifs (nettes de moins-values) moins les produits des placements transférés au compte non technique.

Source: FFSA, Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles.

- Le résultat net comptable de l'assurance vie a baissé de 4,8 % en 2009 et atteint 3,9 milliards d'euros contre 4,1 milliards en 2008.
- La rentabilité s'établit à 7,6 % des capitaux propres en 2009. La dotation aux provisions mathématiques, destinées à couvrir les engagements futurs envers les assurés, d'un montant de 65,5 milliards d'euros, progresse fortement compte tenu de la hausse des cotisations et de la valorisation des contrats en unités de compte



## Marché de l'assurance Compte de résultat des sociétés non-vie

#### Compte de résultat 2009 des sociétés d'assurance non-vie en France

#### Le compte de résultat des sociétés dommages<sup>(1)</sup>

en milliards d'euros	2008	2009	Variation en%
Compte technique			
Cotisations acquises	50,8	52,3	3,0
Produits des placements alloués	4,3	3,8	- 11,6
Autres produits techniques	0,6	0,6	-
Sous-total A	55,7	56,7	1,8
Charges des sinistres (2)	36,3	39,7	9,4
Frais d'acquisition et d'administration	12,0	12,6	5,0
Autres charges techniques	2,4	2,2	- 8,3
Sous-total B	50,7	54,5	7,5
Résultat technique A – B	5,0	2,2	-56,0
Compte non technique			
Produits nets des placements (3)	1,5	1,5	-
Autres éléments du compte non technique	-1,2	-1,4	- 4,9
Résultat net comptable	5,3	2,3	- 56,6

Opérations nettes de réassurance.

Source: FFSA, Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles.

- Compte tenu d'une charge des sinistres en progression et du retrait des produits financiers alloués, le résultat technique recule en 2009.
- Le ratio moyen de chargement (les frais rapportés aux cotisations) s'établit en 2009 à 24,1 %.
- Le ratio combiné, net de réassurance, qui rapporte au montant des cotisations les prestations versées et provisionnées, les coûts d'acquisition et d'administration et autres charges techniques, atteint 104,2 %, contre 99,8 % l'année précédente.
- Le résultat net comptable s'élève à 2,3 milliards d'euros et représente 5,8 % des capitaux propres.



<sup>2.</sup> Y compris les dotations aux provisions techniques.

Y compris les plus-values réalisées sur cessions d'actifs (nettes de moins-values), moins les produits des placements transférés au compte non technique.

## Marché, acteurs et produits de l'assurance

I. Marché de l'assurance

- II. Acteurs
- III Principaux Produits
- IV Organismes de contrôle et organisations professionnelles

### 3 catégories d'organismes sont habilités à délivrer des contrats d'assurance

Catégories	Principales formes	Code de référence	
	Sociétés Anonymes d'assurance		
Les sociétés d'assurance	Sociétés d'Assurance à forme Mutuelle	Code des assurances	
	Sociétés Mutuelles d'Assurance		
Les mutuelles		Code de la mutualité	
Les Institutions de prévoyance		Code de la sécurité sociale	



On peut également citer la mutualité agricole qui relève du code rural



#### Les caractéristiques des sociétés d'assurance sont :

	Principales formes		
Caractéristiques	Sociétés Anonymes d'assurances	Sociétés d'Assurances à forme Mutuelle	Sociétés Mutuelles d'Assurances
Nature juridique	Commerciale (recherche de bénéfices)	Civile pas de but lucratif	Association pas de but lucratif
Capitaux propre	Capital social minima exigés	Fonds d'établissements minima exigés	Pas de fonds d'établissements minima exigés
Nombre « d'associés » minimum	7 associés	500 adhérents (assurés)	300 adhérents (assurés)
Exemples	AXA, CNP assurance	MAIF, MACIF MATMUT	SMABTP

#### Parmi les autres formes :

- ▶ Les SA du secteur nationalisé de l'assurance : CNP (Caisse Nationale de Prévoyance) et CCR (Caisse Centrale de Réassurance)
- ▶ Les Sociétés de Groupe d'Assurance Mutuelle (SGAM) qui sont des entités dépourvues de capital social et qui publient des comptes combinés. (COVEA qui regroupe MAAF, MMA, GMF, AG2R La Mondiale,...)
- ▶ Les GERP (Groupement d'Epargne Retraite Populaire), à but non lucratif et dont l'objet est la souscription du ou des PERP pour le compte des participants et la représentation de leur intérêt
- Les sociétés à forme tontinière, forme particulière d'assurance mutuelle (Les assurances mutuelles Le Conservateur)



## Acteurs Les sociétés d'assurances

### Classement 2010 des sociétés d'assurance en France (source classement Argus de l'assurance 2010)

Rang	Les assurances		CA 2009 en M€
1	CNP	CNP	26 619
2	AXA	AXA	23 410
3	CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES	Crédit Agricole	20 610
4	GENERALI assurances	Générali	15787
5	<b>Groupama</b>	Groupama	12 912
6	CO vea	COVEA	12 592
7	Allianz 🕕	Allianz	12 160
8	BNP PARIBAS ASSURANCE	BNP Paribas	12 090
9	Crédit Mutuel  Banque à qui parler	Crédit Mutuel	11 796
10	SOCIETE GENERALE	Société Générale	7 651



# Acteurs Les mutuelles

#### L'article L111-1, alinéa 1 du code de la mutualité définit les mutuelles comme :

« des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Elles acquièrent la qualité de mutuelle et sont soumises aux dispositions du présent code à dater de leur immatriculation au registre National des mutuelles. Elles mènent notamment au moyen de cotisations versées par leurs membres, et dans l'intérêt de ces derniers et de leurs ayant droit, une action de prévoyance, de solidarité et d'entraide, dans les conditions prévues par leurs statuts afin de contribuer au développement culturel, moral, intellectuel et physique de leurs membres et à l'amélioration de leurs conditions de vie »

- Une mutuelle se distingue d'une compagnie d'assurance sur plusieurs points :
  - Un fonctionnement interne égalitaire
    - Chaque adhérent possède une voix dans les délibérations (caractéristique de la société de personnes, à l'encontre de la société en participation de capital)
  - Les fonds propres varient selon les cotisations
  - ► Tout excédent est réparti au sein de la mutuelle entre les membres
  - Les cotisations sont indépendantes du risque individuel de l'adhérent
    - Cependant, le risque est parfois partiellement maîtrisé par la catégorisation de la mutuelle (mutuelle d'enseignants, de cadres, d'étudiants...),

#### Les autres structures :

- L'union de mutuelles créé par des mutuelles ou unions peuvent assumer les mêmes missions que les mutuelles ou grouper des moyens (exemple : UNMI)
- L'Union de Groupe de Mutualiste (UGM) regroupe des mutuelles, des unions de mutuelles ou des IP et des sociétés mutuelles d'assurance. Elle permet de mettre en commun des moyens et des services (Harmonies Mutuelles, Istya,...)

### Classement 2010 des mutuelles en France (source classement Argus de l'assurance 2010)

Rang	Les mutuelles		CA 2009 en M€
1	MGEN MIT AUTOMATICAL TO AUTOMATICAL	MGEN	1616
2	Prévadiès Harmonie Mutuelles PLUS PROCHES, FLUS HAPMARA, FLUS UTRES	Prévadiès	1045
3	la <b>Vutuelle</b> Générale	La mutuelle générale	1010
4	ta mutuelle de la santé et du social	MNH	652
5	Harmonie Mutualité Harmonie Mutuelles	Harmonie mutualité	639
6	MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE	MNT	550
7	unéo	Unéo	539
8	MAAF	Maaf Santé	<i>4</i> 23
9	MACIF HUTUALITE	Macif mutualité	418
10	malakoff médéric	MUT2M (Malakoff médéric)	325
11	oprevo	Apreva	300
12	<b>Mcd</b>	MCD	255



# Acteurs Institutions de prévoyance

## Les institutions de prévoyance (IP) sont administrées paritairement par les représentants des employeurs et des salariés

- Une Institutions de prévoyance est
  - ▶ Une personne morale de droit privé, et à but non lucratif...
- ... dont l'objet et de réaliser les opérations d'assurance suivante
  - Vie et Capitalisation
  - Dommages corporels suite accidents ou maladie
  - Chômage
- Les IP peuvent aussi mettre en œuvre une action sociale
- On distingue les institutions de prévoyance
  - D'entreprise
  - Professionnelles qui concernent une branche ou une profession ou une catégorie professionnelle (
  - Interprofessionnelles
- En pratique beaucoup d'IP appartiennent à un groupe de Protection Sociale comportant une institution de retraite complémentaire, une mutuelle, voire une société d'assurance



## Acteurs Institutions de prévoyance

#### Classement 2010 des principaux acteurs de prévoyance en France (Source Argus de l'assurance 2010 )

- établi sur la base des cotisations de l'année sans intégration du chiffre d'affaires d'autres structures juridiques, telles les sociétés d'assurance ou mutuelles
- ► Exemple **Fédéris prévoyance (GPP)**, Médéric prévoyance, Urrpimmec, INPR et Capreval

Rang	Les Institutions de prévoyance		Groupe d'appartenance	CA 2009 en M€
1	PRO BTP L'assurance d'un avenir solide	BTP Prévoyance	BTP Prévoyance	2215
2	ag2=	AG2R prévoyance	AG2R La Mondiale	1591
3	FÉDÉRIS EPARGNE SALARIALE	Fédéris prévoyance (GPP)	Malakoff Médéric	1556
4	NOVALIS	Novalis prévoyance	Novalis Taitbout	1048
5	aprionis	Aprionis prévoyance	Aprionis	721
6	UNITATO PARCE	Uniprévoyance	GPP Prisme	510
7	APĪČIL	Apicil prévoyance	Apicil	415
8	ССРМА	CCPMA prévoyance	Agrica	415
9	IN IPGM	IPGM prévoyance	Mornay	390
10	IPSA	IPSA	IRP Auto	347



### Acteurs

### Les groupes de protection sociale

#### Le classement 2010 des groupes de Protection Sociale en France (Source Argus de l'assurance 2010 )

- établi sur la seule base des comptes combinés (hors institutions de retraite complémentaire et hors activités non combinées, même au sein d'un même groupe de protection sociale) intégrant les IP, les mutuelles et les sociétés d'assurance
- Exemple: Malakoff Médéric: GPP Fédéris prévoyance; IP: Médéric Prévoyance, URRPIMMEC, INPR, Capreval.; Mutuelles 45: MUT2M (fusion Médéric mutualité, SMM et MPOSS72); Mutuelle d'assurance: CMAV; Sociétés d'assurances: Adeslas, Auxia, Auxia Assistance, Médéric épargne, Quatrem, Saprem.

Rang	Les groupes de protection sociale		CA 2009 en M€
1	malakoff médéric	Malakoff Médéric	3365
2	AG2R LA MONDIALE	AG2R La Mondiale	2686
3	PRO BTP L'assurance d'un avenir solide	Pro BTP	2533
4	aprionis	Aprionis	1150
5	GROUPE NOVALIS TAITBOUT	Novalis Taitbout	1061
6	APIČIL	Apicil	982
7	Vauban S Humanis Hum solderet d'enerce	Vauban Humanis	462
8	GROUPE MORNAY	Mornay	435
9	Groupe AGRICA	Agrica	415
10	IRPAUTO	IRP Auto	413



### La France comptait 1129 organismes d'assurance en 2010

	2009	2010	VARIATION
NOMBRE D'ORGANISMES D'ASSURANCES			
Sociétés d'assurance vie et mixtes	103	102	-1
dont mixtes	38	39	1
Sociétés d'assurance non-vie	237	229	-8
SOIT TOTAL ENTREPRISES D'ASSURANCE	340	331	-9
Sociétés de réassurance	21	20	-1
Succursales de pays tiers	7	6	-1
Code des assurances	368	357	-11
Institutions de prévoyance	56	53	-3
Code de la sécurité sociale	56	53	-3
Mutuelles livre II	844	719	-125
dont mutuelles substituées		237	
Code de la mutualité	844	719	-125
TOTAL DES ORGANISMES RECENSÉS AGRÉÉS OU DISPENSÉS D'AGRÉMENT	1268	1129	-139

- 331 sociétés françaises d'assurance
  - ▶ 229 en non vie
  - ▶ 102 en vie et mixtes
- 53 Institution de prévoyance
- 719 mutuelles du livre II



## Marché, acteurs et produits de l'assurance

- I. Marché de l'assurance
- II. Acteurs
- **III** Principaux Produits
- IV Organismes de contrôle et organisations professionnelles

# Principaux produits d'assurance Distinction Vie / non Vie

#### On distingue les assurances « vie » des assurances « non vie »

#### Non Vie

Dommages corporels (accidents, maladie)
Autres risques

#### Assurances de biens

- Dommages auto : dommages causés au véhicule de l'assuré
- <u>Multi Risque Habitation</u>: Incendie, dégât des eaux, catastrophe naturelle, ...

#### Assurances de responsabilités

- se substituer à l'assuré pour l'indemnisation des dommages causés à des tiers
- Assurances santé et prévoyance
  - Accident
  - Maladie
  - Invalidité
  - Incapacité
  - Frais médicaux
  - Caution
  - Dépendance

#### Vie

Engagements dépendant de la durée de vie humaine, contrats de capitalisation

- Assurance vie capitalisation
  - Vie
  - Décès
  - Épargne
  - Retraite par capitalisation



## Principaux produits d'assurance Les assurances de biens et de responsabilités

### Les assurances de biens et de responsabilités

		Objectifs	Exemples de déclinaisons de produit
IARD Incendie,	Automobile	Garantit un soutien financier face aux pertes subies par un assuré ou une personne tierce, notamment lors d'un accident de la route, mais aussi pour des dommages subis en dehors de la circulation	<ul> <li>véhicule utilitaire,</li> <li>camping-car,</li> <li>moto, scooter, autre véhicule,</li> <li>flotte automobile,</li> <li>voiture de collection</li> <li>Service : assitance</li> </ul>
accident risques divers	MRH : multirisque habitation	<ul> <li>Permet de protéger un logement (habitation et mobilier) en cas de sinistre</li> <li>Ce type de contrat propose plusieurs garanties (incendie, vol, dégâts des eaux) et couvre également la responsabilité civile des personnes vivant dans l'habitation</li> </ul>	<ul> <li>Habitation propriétaire (ou sociétaire) non occupant,</li> <li>Habitation locataire,</li> <li>Habitation résident maison de retraite,</li> </ul>
Protection juridique		<ul> <li>Met à la disposition de l'assuré les moyens nécessaires pour lui permettre de prévenir ou de régler un litige. (conseils, prise en charge des frais de justice,)</li> </ul>	s'adresse aux particuliers, aux associations et aux professionnels et propose des garanties couvrant des domaines tels que : la protection consommation, travail, loisirs, commerciale, prud'homale, administrative, patrimoniale
Responsa	ıbilité civile	<ul> <li>Indemnise la victime d'un préjudice dont l'assuré est déclaré responsable, pour les domaines garantis par le contrat.</li> </ul>	<ul> <li>Responsabilité civile professionnelle,</li> <li>Responsabilité civile d'une association,</li> <li>Assurance chasse,</li> <li>Assurance sport</li> </ul>
Autres	produits	<ul> <li>santé animaux, Navigation de plaisance, Œuvres d'art</li> </ul>	<ul><li>Santé animaux,</li><li>Navigation de plaisance,</li><li>Œuvres d'art</li></ul>



## Principaux produits d'assurance Les garanties d'un contrat automobile

#### Les garanties d'un contrat automobile :

Les garanties obligatoires

## Dommages en Responsabilité civile

- Garantie dommages matériels : remboursement de la valeur de remplacement du véhicule sinistré
- Garantie dommages corporels des tiers : fais médicaux, montant du préjudice/ITT, IPT, IPP,...
- Garantie décès : indemnisation des personnes à charge du décédé, frais funéraires
- Les garanties facultatives

## Dommages RC complémentaires

- Garantie dommages RC suite à conduite à l'insu de l'assuré par un enfant mineur
- prêt de volant, remorquage, essai en vue de la vente

## Dommages matériels du véhicule

• Garantie dommages matériels du véhicule suite à collision avec un tiers identifié, tous accidents, ou tierce complète, vol , incendie + catastrophes naturelles, bris de glace

## Assurance individuelle accident

- Fais médicaux
- Montant du préjudice / ITT, IPT, IPP/IPT
- Préjudice moral, esthétique, d'agrément
- En cas de décès : indemnisation des personnes à charge du décédé, frais funéraires

## Protection juridique

• Frais de recours de l'assuré en cas de litige

#### **Assistance**

• Dépannage, rapatriement, prêt de véhicule, transport sanitaire, frais médicaux à l'étranger...



## Principaux produits d'assurance Les garanties d'un contrat IRD

#### Les garanties d'un contrat Incendie Risque Divers (exemple MRH)

#### **Dommages matériels**

- Incendie des bâtiments
- Incendie du mobilier personnel, marchandise, matériel
- Remboursement /valeur d 'usage ou valeur à neuf

#### **Dommages RC**

- Responsabilité du locataire
- Responsabilité du propriétaire
- Responsabilité / voisins / Tiers

## **Dommages** immatériels

- Perte d'usage des locaux
- Perte de loyers
- Frais indirects engagés suite à un incendie
- Honoraires d'experts
- Perte d 'exploitation



## Principaux produits d'assurance La complémentaire santé

## Les dépenses de santé sont supportées par la sécurité sociale, les organismes complémentaires et par les ménages

#### • Le régime obligatoire :

► En général, il y a une Caisse Primaire d'Assurances Maladie (CPAM) par département. La sécurité sociale ne rembourse pas tous les soins à 100 %, elle rembourse les soins sur une base qu'elle détermine. Ces taux de remboursement varient en fonction d'un acte médical à l'autre.

#### • Le régime complémentaire :

▶ Il couvre toute ou partie des dépenses de santé non remboursées par la SS (fonction du contrat souscrit / gamme / l'euro forfaitaire...). Un individu peut en bénéficier tout au long de sa vie.

#### Reste à charge

▶ Part de dépenses de soins qui reste à la charge de l'assuré



## Principaux produits d'assurance La complémentaire santé

## L'assurance complémentaire sante couvre tout ou partie des frais médicaux à la charge de l'assuré

#### • Elle couvre donc notamment :

- Le ticket modérateur
- Les dépassements d'honoraire ou de tarif
- ▶ Le forfait journalier en hospitalisation
- La chambre particulière et autres frais liés à une hospitalisation
- Généralement, on distingue les familles de risque suivantes:

Pharmacie	Ambulatoire	Hospitalisation	Optique
Dentaire	Maternité	Auxiliaires	Analyse
Analyse	Radiologie		

Pour certaines dépenses un remboursement forfaitaire est prévu



## Principaux produits d'assurance Prévoyance

La prévoyance est définie par le décret du 8 juin 1946 comme visant l'ensemble de la protection sociale.

- Elle couvre les risques suivants :
  - Décès avec des prestations perçues en capital ou sous forme de rentes
  - Incapacité temporaire de travail (ITT)
  - Invalidité
- Des compléments ont été apportés à ce niveau de couverture :
  - garantie dépendance
  - garantie obsèques
  - garantie des accidents de la vie (GAV)
- La prévoyance se distingue des frais de santé qui, eux, indemnisent une dépense engagée



## Principaux produits d'assurance Prévoyance

### Les principaux produits de prévoyance

Risques	Détails risques	Réalisation du risque	Nature des prestations	Segment
GAV (garantie des accidents de la vie)	Se prémunir contre les accidents de la vie domestique ou des loisirs	Accidents domestiques Accidents dans le cadre des loisirs, d'une catastrophe naturelle ou technologique, d'une infraction, d'un attentat d'un accident médical	Capital Rente (notamment en cas de décès)	Individuel
Incapacité de travail	Se prémunir en cas d'incapacité temporaire de travail	Maladie Accidents de la vie privée Accident avec hospitalisation Maternité	Indemnités journalières	Individuel Collectif
Invalidité	Se prémunir en cas d'incapacité permanente (entre 33 et 66%), d'invalidité 3ème catégorie SS et D'IAD.	Maladie Accidents de la vie privée Accident avec hospitalisation	Rente invalidité	Individuel Collectif
Obsèques	Anticiper les coûts qui resteraient à la charge de la famille (financement voire organisation des obsèques)	Décès	Prime unique Primes périodiques temporaires Primes viagères Services : organisation des funérailles, rapatriement	Individuel
Décès	Assurer la transmission d'un patrimoine à ses proches	Maladie professionnelle Accident (toute cause)	Capital décès Rente de conjoint Rente Éducation Rente orphelin	Collectif Individuel

## Principaux produits d'assurance Prévoyance dépendance

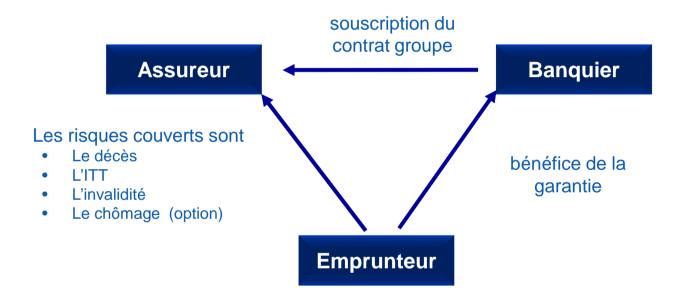
#### L'assurance dépendance est un enjeu commercial significatif pour les assureurs

- Aujourd'hui, la France compte un million de personnes dépendantes, et le quasi-doublement de la population âgée de plus de 85 ans d'ici à 2015 pourrait entraîner une augmentation de 25 % du nombre de dépendants
- L'assurance dépendance garantit une prestation à l'assuré en cas de dépendance, soit sous forme de rente mensuelle, soit sous forme de capital. Le versement de la prestation est, le plus souvent, accompagné de services d'assistance.
- Depuis le 1er janvier 2010, cinq millions de personnes sont couvertes par les compagnies d'assurances, les mutuelles et les institutions de prévoyance
- La dépendance peut être couverte dans le cadre d'un contrat individuel ou d'un contrat collectif.



## Principaux produits d'assurance L'assurance emprunteur

#### L'assurance emprunteur fait appel à une relation tripartite



- Deux types de contrats emprunteurs font appel à des couvertures d'assurance
  - Les opérations d'emprunts immobiliers
  - ▶ Des autres types de crédit (crédit à la consommation, cartes privatives ...)



## Principaux produits d'assurance L'assurance emprunteur

#### Les principales caractéristiques des contrats d'assurance emprunteur

- Les garanties portent sur la substitution par l'assureur du paiement des mensualités (en totalité ou en partie)
- ▶ Sont soumis au droit commun des opérations d'assurance pour les autres dispositions
- Il s'agit d'assurances en couverture d'emprunts immobiliers
- On distingue
  - L'assurance à caractère obligatoire (décès, incapacité, invalidité)
  - L'assurance à caractère facultatif (chômage)
- Les techniques de tarification
  - Prime fixe sur toute la durée de l'emprunt
  - Prime en % du capital restant dû



#### Les produits d'épargne répondent à différents besoins

- Protection des proches
- La Transmission du patrimoine
- La constitution d'un complément de Retraite
- Un placement à long terme
- Le bénéfice d'avantages fiscaux et sociaux
- Motivation et Fidélisation de collaborateurs
- On distingue les produits d'épargne individuel ...
  - ▶ Le contrat est souscrit par une personne physique seule pour faire face à différents besoins
- ... et les produits d'épargne collectif
  - Ce contrat est souscrit par une personne morale ou un chef d'entreprise en vue de l'adhésion d'un ensemble de personnes (sauf pour le Madelin) répondant à des conditions définies
- L'état favorise ces produits pour
  - Drainer, à travers des dispositifs sécurisants, une épargne à long terme,
  - Construire un autre mécanisme de financement des retraites.

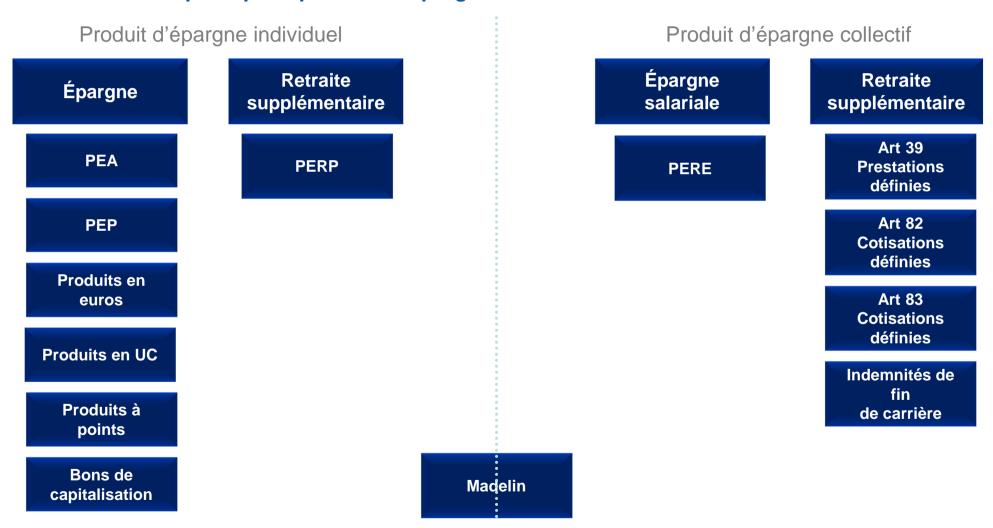


#### Contrat d'assurance vie se définit ainsi

- Contrat « par lequel l'assureur s'engage envers le souscripteur, moyennant une prime, à verser au bénéficiaire désigné une somme déterminée, l'exécution de son obligation dépendant de la durée de vie de l'assuré ». (cf. Droit des assurances) de ce fait, une seule et même personne peut juridiquement prétendre aux trois qualités
- Un produit d'assurance-vie présente deux garanties principales
  - ▶ En cas de vie au terme du contrat : paiement d'un capital ou rente
  - ► En cas de décès : paiement d'un capital aux bénéficiaires



#### Panorama des principaux produits d'épargne





### Panorama des produits d'épargne individuels

Produit	Objectifs	Public	Fonctionnement	Sortie
PERP	Plan d'épargne pour la retraite populaire permettant de constituer un complément retraite	Tout public	Cotisation versée par l'individu suivant le plafond de la Sécurité Sociale	En rente viagère uniquement au moment du départ à la retraite
PEA	Outil de défiscalisation des plus-values actions Possibilité de souscrire un PEA sous forme d'un contrat de capitalisation	Tout public	Versement libre pour une durée de 5 ans minimum	En rente viagère ou en capital
PEP	Plan d'épargne populaire mis en place par les pouvoirs publics afin d'encourager les ménages à se constituer une épargne sur le long terme (avant PER)	Tout public Depuis 2003, il n'est plus possible de souscrire ce produit	Versement libre	En rente viagère ou en capital
Produits en Euro	Produit de capitalisation où l'ensemble des primes sont versées sur le fonds Euro. En fin d'année, une participation aux bénéfices est reversée à l'assuré	Tout public	Versement libre	En capital
Produits en UC	Produit de capitalisation où l'ensemble des primes sont versées sur les unités de compte	Tout public	Versement libre	En capital
Produits à points	Produit de capitalisation pure où les primes sont converties en point. Chaque année, revalorisation du point et participation aux bénéfices	Produit en voie de disparition	Versement libre	En capital
Bons de capitalisation	Contrat d'épargne par lequel la société de capitalisation garantit un capital déterminé au terme du contrat	Produit en voie de disparition	Versement unique	En capital



### Panorama des produits d'épargne collectifs

Produit	Objectifs	Public	Fonctionnement	Sortie
Article 39	Régime à adhésion obligatoire et à prestations définies visant à garantir un niveau de prestations prédéterminé (déterminant les cotisations)	Tout le personnel ou une catégorie	Cotisation de l'employeur sur un fonds collectif global	En rente
Article 82	Régime à adhésion facultative dit « de groupe ouvert » ou « contrat en sursalaire » , se rapprochant de l'épargne salariale	Fidélisation de certains collaborateurs en leur donnant un supplément de rémunération	Cotisation de l'employeur Constitution pour chaque salarié d'un compte individuel	En rente ou en capital
Article 83	Régime à adhésion obligatoire et à cotisations définies selon le principe de capitalisation	Tout le personnel ou une catégorie	Cotisation de l'employeur Constitution pour chaque salarié d'un compte individuel	En rente
IFC	Permettre le règlement d'indemnités de fin de carrière résultant soit du départ volontaire du salarié à la retraite, soit de la mise en retraite du salarié par le souscripteur	Au bénéfice de la catégorie de personnel désignée aux CP	Cotisation de l'employeur	Indemnités de fin de carrière
Madelin	Permettre aux professions non salariées non agricoles d'améliorer leur protection sociale (loi Madelin de 1994) et offrant une fiscalité souple	Travailleurs indépendants (commerçants, artisans, professions libérales,)	Versement régulier suivant le plafond de la Sécurité Sociale	En rente
PERE	Plan d'épargne pour la retraite d'entreprise	Adhésion des salariés obligatoire	Versement par l'entreprise et également par le salarié sous forme de versement libre	En rente



## Marché, acteurs et produits de l'assurance

- I. Marché de l'assurance
- II. Acteurs
- **III Principaux Produits**
- IV Organismes de contrôle et organisations professionnelles



### Organismes de contrôle et organisations professionnelles L'Autorité de Contrôle Prudentiel

## L'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) veille à la qualité de la situation financière des entités



- Son rôle : l'Autorité veille à la qualité de la situation financière des entités des secteurs qu'elle supervise dans le but de garantir la stabilité du système financier et la protection de leurs clientèles
- Née de la fusion de la Commission bancaire, de l'Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles (ACAM), du comité des entreprises d'assurance et du comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CECEI) et elle coopère avec l'Autorité des marchés financiers (AMF)
- Son pouvoir : l'Autorité a le pouvoir de sanctionner (avertissement, blâme, interdiction d'exercer partiellement ou en totalité- transfert de portefeuilles), mais aussi d'ester en justice : par exemple engager des procédures en son nom ou être entendue par le juge dans le cadre de procédures concernant son champ d'activité.
- ▶ Par ailleurs, elle représente la France dans les instances internationales de la banque et des assurances [



## Organismes de contrôle et organisations professionnelles La Fédération Française des Sociétés d'Assurances

## La Fédération Française des Sociétés d'Assurances (FFSA) représente les intérêts de la profession



- ► Son rôle : représenter les intérêts de la profession, être un outil de concertation, étudier en commun les problèmes techniques, financiers et juridiques, informer le public et promouvoir les actions de prévention afin de réduire la gravité et la fréquence des risques
- ► Elle regroupe 248 entreprises représentant 90 % du marché français de l'assurance et près de 100 % de l'activité internationale des entreprises de ce marché
- ► Elle réunit des sociétés anonymes, des sociétés d'assurance mutuelle et des succursales de sociétés étrangères pratiquant l'assurance et la réassurance



## Organismes de contrôle et organisations professionnelles Le Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurance

Le Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurance (GEMA) est le syndicat professionnel des mutuelles d'assurance



- Son rôle : Il représente les principales mutuelles d'assurance auprès des pouvoirs publics, des élus, des partenaires économiques et sociaux
- ► Au 1er janvier 2011, le GEMA compte 48 sociétés adhérentes (sociétés d'assurance mutuelle ou sociétés anonymes filiales de mutuelles ou autres entreprises ayant un statut coopératif ou mutualiste)



## Organismes de contrôle et organisations professionnelles Fédération Nationale de la Mutualité Française

La Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) représente le mouvement mutualiste auprès des institutionnels



- Son rôle : elle représente le mouvement mutualiste auprès des institutionnels et gère aussi 2000 centres de soins et cliniques (les Services de soins et d'accompagnement mutualistes)
- ► La FNMF rassemble 700 mutuelles santé qui protègent 38 millions de personnes, soit la quasi-totalité des mutuelles de santé existant en France



### Organismes de contrôle et organisations professionnelles Centre Technique des Institutions de Prévoyance

Centre Technique des Institutions de Prévoyance (CTIP) représente et défend les intérêts des institutions de prévoyance



- Son rôle : le CTIP représente et défend les intérêts des institutions de prévoyance, ainsi que ceux des entreprises adhérentes et des salariés participants dans le domaine de la prévoyance collective
- Le CTIP est le porte-parole des institutions de prévoyance, qui couvrent plus de 12,5 millions de salariés dans 2 millions d'entreprises au titre de la prévoyance et de la complémentaire santé
- ► Son fonctionnement : les instances du CTIP traduisent son fonctionnement paritaire. Son organisation repose sur la participation active de ses institutions membres à l'ensemble des réflexions et des travaux



### Organismes de contrôle et organisations professionnelles Réunion des Organismes d'Assurance Mutuelle

La Réunion des Organismes d'Assurance Mutuelle (ROAM) est une association au service des Sociétés d'Assurance Mutuelle



- ► Son rôle : association au service des Sociétés d'Assurance Mutuelle (SAM), la Roam est une force de proposition pour défendre au niveau national et international la mutualité d'assurance et plus spécialement les intérêts généraux des petites et moyennes sociétés d'assurance mutuelle qui restent fondamentalement attachées à leurs principes mutualistes d'origine
- 46 sociétés soumises à la réglementation du Code des Assurances et au contrôle de l'ACP adhèrent à la ROAM



# Fonctionnement et organisation d'une société d'assurance

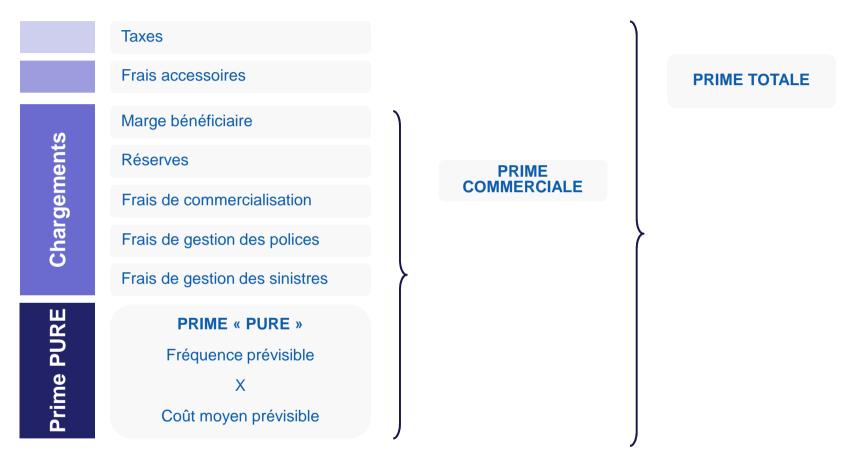


# Fonctionnement et organisation d'une société d'assurance

- I. Fonctionnement d'une société d'assurance principaux éléments financiers
- II. Organisation et métier d'une société d'assurance : la distribution
- III. Organisation et métier d'une société d'assurance : les métiers du siège

# Fonctionnement d'une société d'assurance Principes de tarification

#### Le principe de calcul d'une prime d'assurance est le suivant

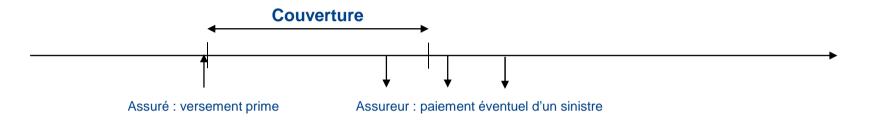


- ▶ Le calcul de la prime pure en assurance VIE repose sur le principe fondamental qui est:
  - VAP (assuré) = VAP (assureur) à la date de souscription du contrat
  - La valeur actuelle probable d'un engagement est définie comme le produit de la valeur actuelle de cet engagement par la probabilité de réalisation de l'engagement



# Fonctionnement d'une société d'assurance Le cycle de production

#### Le cycle de production en assurance est inversé



- Le cycle de production est caractérisé par :
  - La vente d'une garantie à un prix prédéterminé
  - Connaissance du coût a posteriori lors du règlement éventuel du sinistre
  - Existence de délai plus ou moins long entre le fait générateur et le décaissement
- Conséquences de l'inversion du cycle de production
  - Importance du cycle placements
  - Rôle primordial de la tarification
  - Nécessité du suivi des marges
- Avantages: L'assureur perçoit des flux de trésorerie tôt au cours de son cycle de production,
- Inconvénients : L'assureur ne connait pas le risque exact quand il fixe le prix.



# Fonctionnement d'une société d'assurance Répartition VS en capitalisation

#### Les assurances sont gérées soit en répartition soit en capitalisation

- Assurances gérées en répartition
  - L'assureur ne fait que répartir entre les assurés sinistrés, la masse des primes (ou cotisations) acquittés par l'ensemble des membres de la mutualité
  - ▶ Cette opération s'opère par année. La fréquence du risque varie peu d'une année sur l'autre
- Assurances gérées en capitalisation :
  - Certaines assurances présentent les particularités suivantes :
    - D'une part, elle sont souscrites à long terme et comportent un aspect « épargne »
    - D'autre part, le risque n'est pas constant, la fréquence augmente ou diminue en cours de contrat
- Dans sa gestion, l'assureur doit provisionner tout ou partie des primes pour faire face à ses engagements et, de plus, les primes doivent bénéficier d'intérêts composés



# Fonctionnement d'une société d'assurance Les provisions techniques

#### Pour faire face aux engagements, les assureurs constituent des provisions techniques

- Les assureurs constituent au passif du bilan des provisions techniques représentant le montant de leurs engagements à l'égard des assurés en cas de réalisation des sinistres.
- Caractéristiques des provisions
  - ► En répartition, les provisions sont constituées pour payer les sinistres sur l'ensemble de l'exercice
  - ► En capitalisation (Vie) les provisions sont constituées pour rembourser "l'épargne" ou le capital décès de l'assuré





# Fonctionnement d'une société d'assurance Les placements

# Les provisions sont des dettes de l'assureur, elles sont représentées à l'actif du bilan par des valeurs équivalentes en placements

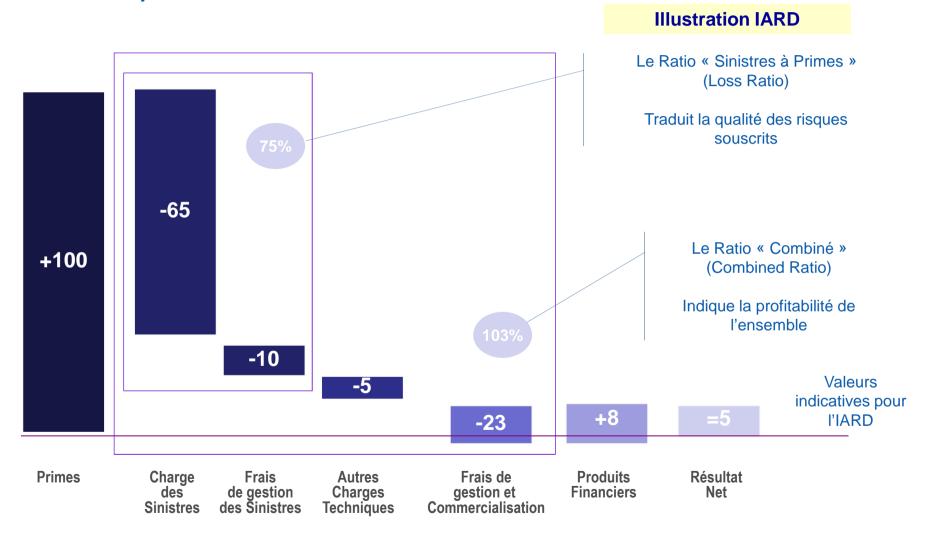
- Les assureurs suivent des règles prudentielles liées à la sécurité des placements :
  - ▶ **Dispersion** : les sociétés d'assurance doivent diviser les risques de leurs placements (exemple: elles ne peuvent placer plus de 5% de leurs provisions techniques en valeur émise par une même société)
  - ► Congruence : Coïncidence entre le placement de la provision et le risque même échelle temporelle, même monnaie (les engagements pris dans une monnaie doivent être couverts par des actifs libellés ou réalisables dans cette monnaie)
  - ► Localisation : les actifs doivent être localisés dans l'Union Européenne pour supprimer le risque de change, il s'agit d'une localisation juridique du titre de propriété
- l'Etat et l'Europe réglementent
  - La liste des placements autorisés
  - ► La répartition entre ces différents types de placements





#### Fonctionnement d'une société d'assurance Le S/P et le ratio combiné

#### Ratio Sinistre à prime et ratio combiné





# Fonctionnement d'une société d'assurance Présentation des comptes d'une société non-vie

#### Le Bilan d'une société non vie se présente sous la forme suivante

Actif	Passif	
	Capitaux propres	
	Réserve de capitalisation	
Placements	Titres subordonnés	
	Provisions techniques	
Part des cessionnaires dans les provisions techniques	·	
Créances nées d'opérations d'assurance directe	Provision pour risque d'exibilité	
	Dépôts espèces	
Créances nées d'opérations de réassurance	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	
Autres créances	Dettes nées d'opérations de réassurance	
Autres actifs	Autres dettes	
Comptes de régularisation	Comptes de régularisation	
Comptes de régularisation	Comptes de régularisation	

Eléments relatifs à la cession en réassurance
Eléments relatifs à l'activité d'assurance et d'acceptation en réassurance
Eléments relatifs à l'activité de placement



# Fonctionnement d'une société d'assurance Présentation des comptes d'une société non-vie

#### Le compte de résultat d'une société non vie se présente sous la forme suivante

#### Résultat technique non vie

Résultat de l'exercice

Note	Libellé	Brut	Cession	Net
0	Primes acquises			
	Produits des placements alloués			
23	Charges de sinistres			
	Charge des autres provisions techniques			
3	Frais d'acquisition, d'administration			
3	Autres charges techniques			
	Variation de la provision pour égalisation			
	Résultat technique			
	Résultat non technique			
Note	Libellé	31/12/2000	31/12/2001	Variation
Note		31/12/2000	31/12/2001	Variation
Note	Libellé	31/12/2000	31/12/2001	Variation
Note 3	Libellé  Résultat technique	31/12/2000	31/12/2001	Variation
	Libellé  Résultat technique  Produits des placements	31/12/2000	31/12/2001	Variation
	Libellé  Résultat technique  Produits des placements  Charges des placements	31/12/2000	31/12/2001	Variation
3	Libellé  Résultat technique  Produits des placements  Charges des placements  Produits des placements transférés	31/12/2000	31/12/2001	Variation
3	Libellé  Résultat technique  Produits des placements  Charges des placements  Produits des placements transférés  Résultat exceptionnel	31/12/2000	31/12/2001	Variation



# Fonctionnement d'une société d'assurance Présentation des comptes d'une société vie

#### Le Bilan d'une société vie se présente sous la forme suivante

Actif	Passif	
	Capitaux propres	
	Réserve de capitalisation	
Placements	Titres subordonnés	
	Provisions techniques	
	Provision pour risque d'exibilité	
Placements représentatifs contrats en UC	Provisions techniques des contrats en UC	
Créances nées d'opérations d'assurance directe	Dépôts espèces	
Créances nées d'opérations de réassurance	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	
Autres créances	Dettes nées d'opérations de réassurance	
Autres actifs	Autres dettes	
Comptes de régularisation	Comptes de régularisation	
Comptes de régularisation	Comptes de régularisation	

Spécifique aux sociétés d'assurance Vie

Eléments relatifs à la cession en réassurance

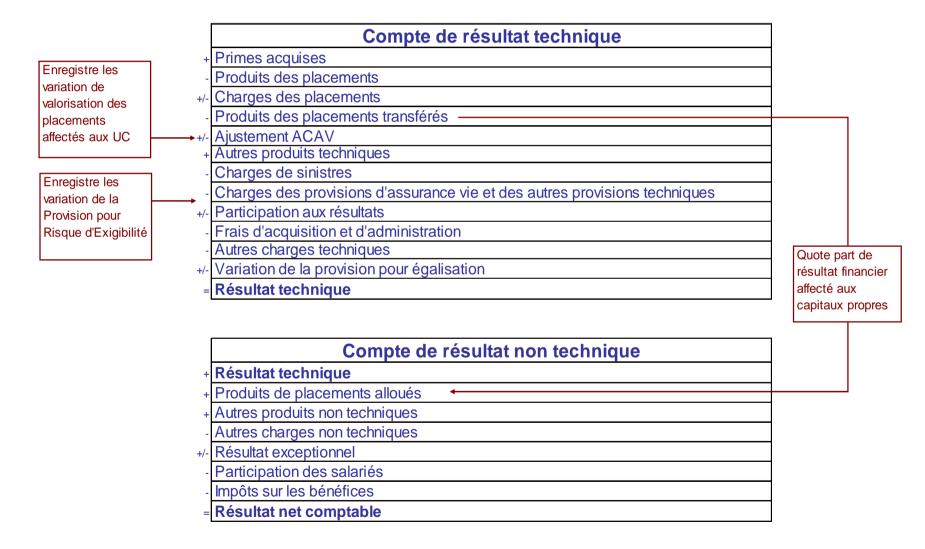
Eléments relatifs à l'activité d'assurance et d'acceptation en réassurance

Eléments relatifs à l'activité de placement



### Fonctionnement d'une société d'assurance Présentation des comptes d'une société vie

#### Le compte de résultat d'une société vie se présente sous la forme suivante

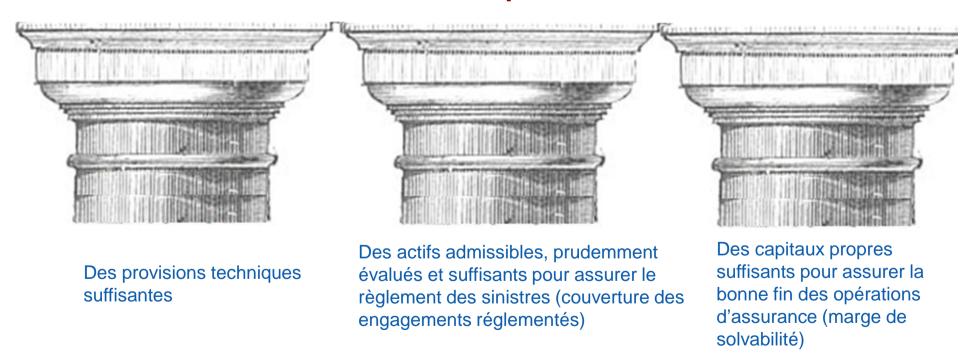




# Fonctionnement d'une société d'assurance La surveillance prudentielle

#### Les trois piliers de la surveillance prudentielle

#### La surveillance prudentielle



# Fonctionnement d'une société d'assurance Marge de solvabilité

# Le besoin en marge de solvabilité (minimum réglementaire) mesure les risques liés à l'activité d'assurance.

- Vie : pourcentage des provisions techniques
  - 1% pour les PM des contrats en unités de compte
  - 4% dans les autres cas des PM en euros
  - de 0.1% à 0.3% des capitaux sous risque
- Non vie : le plus élevé entre :
  - Calcul par rapport aux primes

$$(0.18 \times CA1 + 0.16 \times CA2) \times a$$

$$CA2 = min (0; CA - 50 M \in)$$

- a = Max[sinistres nets de réassurance/sinistres bruts de réassurance; 0,5] moyenne sur les 3 derniers exercices
- Calcul par rapport aux sinistres

$$(0.26 \times S1 + 0.23 \times S2) \times a$$

S1 = min (S; 35 M€), S = moyenne des sinistres bruts de réassurance nets de recours sur les 3 derniers exercices

a = Max[sinistres nets de réassurance/sinistres bruts de réassurance; 0,5] moyenne sur les 3 derniers exercices.



### Fonctionnement d'une société d'assurance Marge de solvabilité

- Les éléments constitutifs de la marge de solvabilité sont (Art. R334-11):
  - Capital social versé
  - Capital social non versé, à hauteur de 50%
  - Réserves réglementées ou libres
  - Bénéfices reportés
  - Plus-values latentes sur les actifs
  - ► Titres ou emprunts subordonnés, avec des conditions de durée et de remboursement, à concurrence de 50% du min(marge constituée, exigence de marge)
- Les groupes d'assurance ont par ailleurs l'obligation de couvrir la marge de solvabilité consolidée.
  - L'une des méthodes de calcul admises consiste à appliquer les principes précédents aux agrégats vie et non vie des comptes consolidés.
  - L'objet de ce contrôle est de limiter le double emploi des fonds propres au sein d'un même groupe d'assurance.
- Les compagnies de réassurance ne sont pas soumises au calcul de la marge de solvabilité.
  - ▶ Si elles font partie d'un groupe d'assurance ou de réassurance, elles sont toutefois intégrées au calcul de la marge de solvabilité consolidée du groupe.



#### Fonctionnement d'une société d'assurance

#### Les assureurs fonctionnent grâce à :

- Des réseaux qui distribuent des produits
- Des actuaires qui analysent les risques
- Des rédacteurs capables de faire du sur-mesure
- Des gestionnaires qui traitent les sinistres
- Des **financiers** qui gèrent des placements





# Fonctionnement d'une société d'assurance Orientation siège / réseau

#### Le siège et le réseau jouent des rôles différents

#### Les orientations du siège :

- La rentabilité des contrats
- La qualité des risques et la maîtrise de la sinistralité
- ▶ Les coûts d'acquisition des clients
- Les coûts de gestion des contrats, au siège et dans le réseau
- ► Augmenter les flux commerciaux dans le réseau

#### Les orientations du réseau :

- ▶ Proposer un service client optimal/concurrence
- ► Améliorer la multi-possession de leurs clients
- ► Gagner de nouveaux clients
- ▶ Bien rembourser les sinistres clients couverts (dans le cas de gestions déléguées)





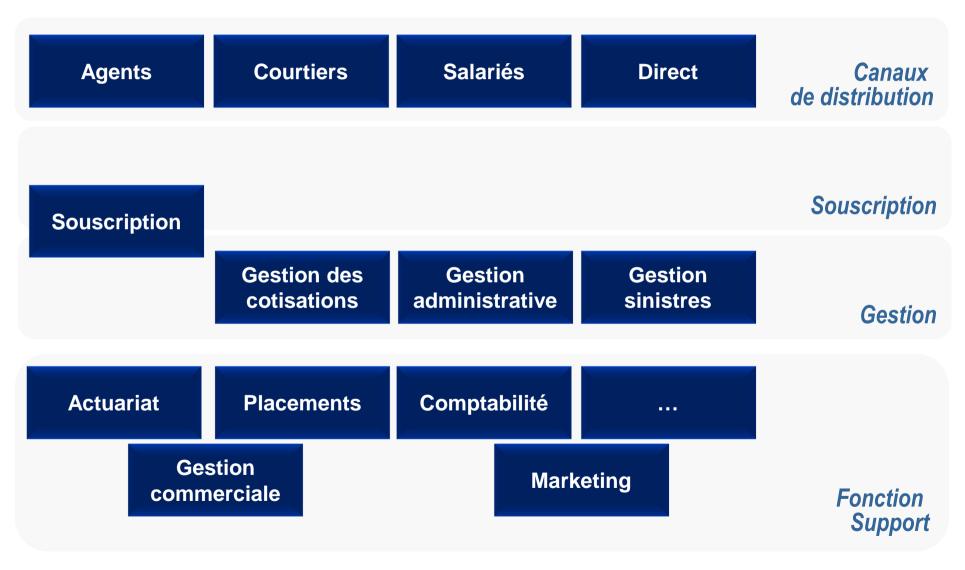
# Fonctionnement et organisation d'une société d'assurance

- I. Fonctionnement d'une société d'assurance principaux éléments financiers
- II. Organisation et métier d'une société d'assurance : la distribution
- III. Organisation et métier d'une société d'assurance : les métiers du siège



# Organisation d'une société d'assurance

#### Les principales fonctions d'une société d'assurance sont les suivantes



# La distribution

#### Quatre grands types de modes de distribution opèrent dans les sociétés d'assurance

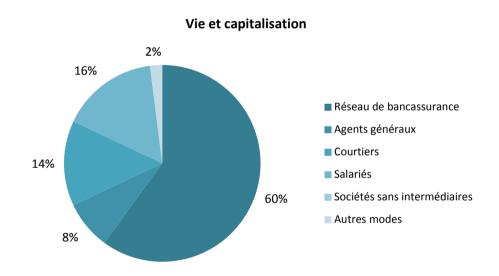
Distribution par intermédiaire	Distribution par guichet ou bureau	<b>Distribution Directe</b>	Partenariats
Courtiers	Guichet des assurances traditionnelles	Vente par téléphone	Grands magasins
Agent généraux	Guichet ou bureaux des Mutuelles Sans Intermédiaires (MSI)	Vente par internet	Concessionnaires automobiles
Salariés	Bancassureur		Autres : telephonie, agence de voyage agence immobilieres
	Guichet Banque Postale		

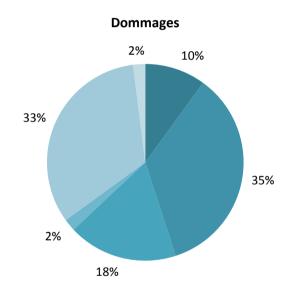


### La distribution Chiffres clés

#### En 2009, la répartition du chiffre d'affaires selon les canaux de distribution est la suivante

- 60% des parts de marché pour les réseaux bancassurance en vie
- 35% pour les agents en dommages







# La distribution Les Agents Généraux

# L'agent général est un représentant ou mandataire d'une compagnie d'assurances qui place ses contrats auprès de la clientèle

#### Généralités :

- Il a un statut particulier d'intermédiaire avec la compagnie mandante,
- ► Il exerce une profession libérale
- ► C'est un chef d'entreprise avec son propre personnel
- ► Il est rémunéré par des commissions



#### • En amont de l'assurance, les agents généraux d'assurances :

- Analysent les risques de leurs clients
- Conseillent ces derniers sur les opportunités d'assurance
- Placent les risques auprès de leurs compagnies d'assurances
- Suivent la gestion des contrats au jour le jour
- Assistent leurs clients en cas de sinistre de l'ouverture jusqu'à l'indemnisation



# La distribution Les Agents Généraux

# Au 1<sup>er</sup> Janvier 2009, on dénombre environ 12 300 agences pour 12 950 agents généraux, voici les principaux réseaux en 2009

SOCIETE EMPLOYEUR		NOMBRE DE COMMERCIAUX (1)
AXA	AXA	4200
AGF (i)	AGF Finance Conseil	2120
Allianz (11)	Allianz	2120
MODULES SO MANS ASSURANCES	MMA	1400
GENERALI assurances	Generali assurances	1050
gan	Gan assurances	1000
AVIVA	AVIVA assurances	870
AREAS assurances	Areas assurances	490
SwissLife	Swiss Life	410



#### La distribution Les courtiers d'assurance

#### Le courtier est une personne physique ou une société de courtage

#### Généralités :

- Possède le statut de commerçant
- Est indépendant des compagnies d'assurance
- ► Le portefeuille clients lui appartient
- Certains courtiers sont privilégiés /Cie (club privilège)
- Place auprès des clients les contrats de leur choix
- Est rémunéré par des commissions



#### Les usages du courtage répondent à quatre aspects fondamentaux :

- ▶ La liberté commerciale des parties
- Le devoir des sociétés d'assurance de respecter une neutralité absolue
- Les sociétés d'assurance doivent apporter une aide aux courtiers
- La reconnaissance d'un droit à la clientèle du courtier, donc du droit de commission

#### Le courtier peut être distributeur et aussi gestionnaire



# La distribution Les courtiers d'assurance

# Les 20 premiers courtiers français, selon leur chiffre d'affaires en 2008 (la Tribune de l'assurance)

#### **SOCIETE EMPLOYEUR**

GRAS SAVOYE	Gras Savoye
april Group	APRIL Group
ммс	MMC France (Marsh Mc Lennan Companies)
AON	AON
VERSPIEREN COURTER EN ASSURANCES	Verspieren
SIACI SAINT HONORE	Siaci Saint Honoré
SPB	SPB, Société de Prévoyance Bancaire
<b>GMC</b> services	Groupe Henner GMC
cbp	CBP
poor read med beed lead beed lead beed lead lead lead lead lead lead lead l	



# La distribution Les producteurs salariés

# Le producteur salarié est une personne chargée de placer des contrats d'assurance auprès du public

#### Généralités :

- Plus communément dénommé conseiller
- ▶ Il a une carte professionnelle d'assureur
- Il peut être salarié de sociétés d'assurance (cas général) mais aussi employé par des agents généraux ou des courtiers
- Est rémunéré en fonction des affaires réalisées avec un minimum fixe
- Les producteurs vie représentent plusieurs milliers de personnes alors que les producteurs IARD sont assez peu nombreux



# La distribution Les producteurs salariés

# Au 1<sup>er</sup> Janvier 2009, voici les principaux réseaux

so	NOMBRE DE COMMERCIAUX	
AXA	AXA	3650
AGF (PinanceConseil	AGF Finance Conseil	3500
GPA Di assurances	GPA (groupe Generali)	1600
gan	GAN Prévoyance	1400
LA MONDIALE_	La Mondiale Expert	1000
PREVOIR	Prévoir	940
AVIVA	AVIVA Epargne conseil	400
SwissLife	Swiss Life	250
FORTIS 💠	Fortis assurances	250



### La distribution La bancassurance

# En 2008, 60% des contrats vie et bons de capitalisation ont été vendus aux guichets d'établissements financiers

▶ Dans les années 80 les sociétés bancaires ont développé de nombreuses sociétés d'assurance vie, puis par la suite des sociétés d'assurances IARD

Rang	Bancassureurs vie en 2008		Bancassureurs IARD en 2008	
1	CRÉDIT AGRICOLI ASSURANCES	E Prédica	Crédit Mutuel	ACM
2	CNP	CNP assurances	CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES	Pacifica
3	BNP PARIBAS ASSURANCE	BNP Paribas	<b>€</b> 2	GCE assurances
4	SOCIETE GENERALE	Sogecap	<b>∜</b> NATIXIS	Natixis assurances
5	€ <u>2</u>	Ecureuil vie	Crédit Mutuel	Suravenir assurances
6	Crédit Mutuel	ACM	SOCIETE GENERALE	Sogessur
7	<b>∜</b> NATIXIS	Natixis	Crédit Mutuel	ACMN IARD
8	HSBC Assurances Assurer vos émotions	HSBC assurances	BNP PARIBAS ASSURANCE	BNP Paribas assurances



# La distribution La bancassurance – l'assurbanque la réponse des assureurs

# Pour luter contre la concurrence des bancassureurs et mieux fidéliser leurs clients les assureurs tentent de développer des activités bancaires

- Cette activité est exercée
  - Au sein d'une banque rachetée ou crée (AXA BANQUE)
  - Au titre d'un partenariat avec un établissement bancaire

AXA BANQUE: 700 000 clients

• Groupama banque : 450 000 clients

• Allianz Banque : 255 000 clients





Allianz (II) Banque



# La distribution La distribution des mutuelles

#### Les mutuelles ont réalisé un CA de global de 16 milliards d'EUROS en 2008

- Elles interviennent en prévoyance
- Elles sont leader en santé complémentaire 55% avec de part de Marché
  - ▶ 17 millions d'adhérents et 38 millions de Personnes protégées
- La distribution se fait par
  - Les bureaux de mutuelles
  - Les courtiers



# La distribution La distribution des IP

#### Les IP ont réalisé un CA de 11 milliards d'EUROS

- 17% de l'assurance santé complémentaire
  - ▶ Essentiellement des assurances collectives
- Elle couvrent 1,9 millions d'entreprises et 11 millions de salariés
- La distribution se fait
  - En direct
  - Par des courtiers



# Fonctionnement et organisation d'une société d'assurance

- I. Fonctionnement d'une société d'assurance principaux éléments financiers
- II. Organisation et métier d'une société d'assurance : la distribution
- III. Organisation et métier d'une société d'assurance : les métiers du siège



#### Les métiers du siège Actuaire

#### L'actuaire effectue le montage technique des produits : les garanties et leur tarification

- Tarification : détermination des prix sur des bases techniques
- Provisions : détermination et calcul des provisions de fin d'année pour les produits commercialisés
- Suivi technique : analyse du fonctionnement des produits et lien avec les éléments de tarification/prévision utilisés
- Ils certifient les tables de mortalité de l'assurance vie
- Calculs/modèles spécifiques : calcul de l'EEV, modèle interne...





### Les métiers du siège Souscripteur

#### Le rédacteur rédige les conditions générales et particulières des contrats standards et surmesure

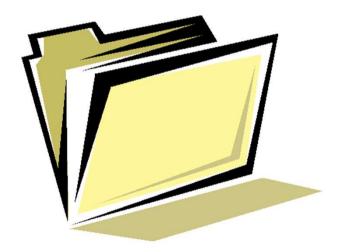
- Il effectue les souscriptions et la gestion des contrats hors délégation réseau : flottes, risques agricoles, risque grosse entreprise
  - ▶ Il analyse le risque à partir des informations transmises par le réseau de distribution
  - ▶ Il détermine les conditions de la garantie, la tarification et le projet de contrat
- Il participe avec les commerciaux et intermédiaires (agents généraux et courtiers d'assurances) aux négociations avec les clients
- Il décide des dérogations de tarification proposées par le réseau
- dans la réassurance, il contribue à développer un portefeuille d'affaires avec les sociétés d'assurances cédantes



# Les métiers du siège Production (cotisations et gestion administrative)

#### Le back-office production effectue les opérations suivantes :

- Il valide les souscriptions et la gestion des contrats délégués
- Il prend en charge le quittancement
- Il assure le traitement administratif des contrats, les modifications du contrat (avenant)
- Il assure le traitement des résiliations
- Il assure traitement des encaissements des cotisations





#### Les métiers du siège Gestion des sinistres

# Le gestionnaire sinistre met en place, en cas de sinistre les moyens nécessaires pour répondre aux engagements contractuels pris

#### Gérer les sinistres c'est :

- ► Enregistrer le sinistre (constat), renseigner le client sur la procédure à suivre
- Missionner l'expert missionner le garage ou l'entreprise BTP
- Demander les PJ au client
- Exercer un recours si besoin
- ► Effectuer le règlement du client, des experts, des fournisseurs (liquider le sinistre)



